

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du lundi 8 juin 2015 au LPP Alpes Sud Isère à 18h

Membres présents

MEMBRES DE DROIT		MEMBRES ADHERENTS		MEMBRES ASSOCIES	
BELLINO Monique		AVEDIKIAN Michel		BALLOT Patrick	
BOREL-TRESALLET Pascale		BENTEO Annie		CASENEUVE Henriette	
DECHAUX Marie-Claire		BALLOT Violette		EYMERY Jean-Pierre	
DELAY Marie-Claude		BURLAT Emmanuel		EYRAUD Catherine	
DELPUECH Nicole		BURLAT Nathalie		GILLIOT Marianne	
IDELON-RITON Marie-Christine		DELAHAIGUE Alain		LEONARD Séverine	
MARIE Françoise		DE LA FAYOLLE Bernard		MALLET Marie	
MULYK Fabien		LACROIX Michel		MARCHAND Véronique	
PONTIER Joël		MATHERON Jean-Luc		MEILLAND-REY André	
PORTET Christelle		MOSTACCHI Elisabeth			
REYNIER-POETE Patrick		SCHIRR BONNANS Maylis			
RICHER Jacques		TOURTET Bernard			
VUARCHEX Danièle		VETH LELIEVRE Catherine			
		BOUTEILLON Jacques			

Excusé(e)s : BALLOT Violette, BENTEO Annie, DE LA FAYOLLE Bernard, GILLIOT Marianne, MALLET Marie, MEILLAND-REY André, TOURTET Bernard.

Absent(e)s avec pouvoir : DELAY Marie-Claude, EYMERY Jean-Pierre.

QUORUM : 21 présents votants et 2 pouvoirs (sur 34 membres votants).

Présentation de Martine Arthus et de ses missions (commissions et animation notamment).
La directrice de la CCMPCVV doit venir.

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 28 avril 2015

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2. Présentation et vote du rapport moral du président

Michel Avédikian fait lecture à l'assemblée du rapport moral.

Nicole Delpuech : l'association a bien su gérer.

Danielle Vuarchex : il faudrait compléter l'information sur la période du recrutement.

Michel Avédikian : fera un rajout

Jacques Richer : aime bien le paragraphe sur ce qui a bien fonctionné : qualité de la saison, bonne fréquentation grâce à l'investissement des bénévoles, temps de biennale...

Catherine Veth : ainsi que certains points forts comme Allons Z'enfants.

Martine Arthus : Rapport d'activité en cours de réalisation (rapport factuel), juillet 2014 à juin 2015

Il est plus cohérent de faire ce bilan sur l'année scolaire.

Michel Avédikian : demande à Jacques de faire à l'AG la présentation du rapport d'activité.

Vote du rapport moral

Adopté à l'unanimité

3. Vote du budget prévisionnel 2015

Emmanuel Burlat : le budget présenté est un peu le même que celui fourni le 28 avril.

Le budget est en déficit, il est le plus sincère possible mais on ne peut pas présenter un budget à l'équilibre. Nous avons fait le maximum pour réduire les charges.

Achat spectacles : poste peu modifiable (limite basse).

Mairie : les charges de fluides et de ménage sont partagées à moitié moitié avec la mairie. Au 1^{er} septembre Rosaline s'en va. Proposition de diminuer les heures de ménage (dixit la femme de ménage).

Jacques Richer : il y a effectivement trop d'heures (5h et quart par jour actuellement), nous sommes en train de voir comment réduire.

Situe le besoin à 14 heures par semaine (soit environ 3 services de 4 heures). Une rencontre est à prévoir.

Emmanuel Burlat

LES CHARGES

Compte 62 : autres services extérieurs

Compte 63 : TSA dépend de la saison ciné.

Compte 64 : Nous n'avons pas de provision prévue pour départ à la retraite → pari sur l'embauche d'un nouveau salarié moins rémunéré.

La bonne gestion voudrait que nous ayons une provision, mais pas d'obligation (11.500 € de provision – 8% de la masse salarial).

Compte 65 : dotation remboursement numérique 9300€ - suite à avance de la CC, souhait d'un remboursement échelonné.

Total des charges = **420.140€**

LES PRODUITS

Déficit prévisionnel de **19.640€**

Compte 706 : excellente année cinéma soit 162.245€.

Bon résultat des spectacles également.

Catherine Veth : et la commune de la mure ?

Michel Avédikian : essayer d'aller chercher des subventions pour accompagner des événements (complément d'aide).

Emmanuel Burlat : demande d'aide au CDDRA pour la biennale de la chanson.

Patrick Reynier Poète : souligne l'aspect transversal de l'action porteur au CCDRA. D'autres lignes sont sans doute à utiliser.

Véronique Marchand : il faut demander mais être prudent compte tenu des variations d'aide possible de la région ou du département.

Emmanuel Burlat : sur plusieurs années le déficit moyen annuel est de 9117€ (2012 à 2015)

Il faut :

- Soit une augmentation de l'apport de la CC
- Soit la réduction de la masse salariale

Beaucoup d'efforts sont pratiqués.

Jean-Luc Matheron : tu écarter l'hypothèse de modifier les tarifs

Emmanuel Burlat : le bureau n'envisage pas cette hypothèse (tarifs déjà élevés).

Véronique Marchand : nous sommes en difficulté suite aux paiements des charges de chauffage (dit il y a déjà 3 ans en AG).

Jacques Richer : remarque que la CC verse moins dans sa nouvelle forme qu'avant.

Jean-Luc Matheron : il y eu multiplication par 4 du nombre de communes mais la subvention n'augmente pas dans cette proportion.

Jacques Richer considère cela comme une baisse d'aide du territoire.

Michel Lacroix : redit son désaccord avec le licenciement.

Patrick Reynier Poète : il n'y a rien de définitif, le résultat de cette année est à peu près à l'équilibre. Il propose que chacun aille voir son maire, il regrette que la CCMPCVV n'arrive pas à assumer une augmentation.

Danielle Vuarchez : d'où la nécessité de faire une réunion pour débattre du fond sujet (aucune réunion de fond de mars 2014 à mars 2015) alors que des sommes colossales sont prévues pour Napoléon.

Patrick Reynier Poète : Ces sommes ne viennent pas de la CC

Michel Avédikian : nous retenons l'idée d'un débat à mener.

Jean-Luc Matheron : on va présenter un budget en déficit. S'il se réalise, il provoquera la fin de l'association.

Il n'a jamais voté un budget en déficit. Il est solidaire du trésorier et du président, mais les élus du territoire n'ont pas une oreille très attentive

Emmanuel Burlat : il n'y a que 2 solutions.

Patrick Reynier Poète : Jean-Luc a tort. Ce sont les élus qui ont pallié aux baisses des subventions

Marie-Claire Dechaux : nous avons fait une dépense sur le bâtiment de 110k€ en 7 ans.

Michel Avédikian : suite à un accord avec la mairie il y a reversement de la charge des fluides et du ménage sous forme d'investissement.

Véronique Marchand : le budget est présenté sans licenciement.

Jacques Richer : dans les constats il y a eu suppression d'un poste en 2011, aujourd'hui la suppression d'une part du poste de direction, un déficit structurel de 20.000€. Il y a nécessité d'un débat de fond avec la CC en même temps qu'un travail de restructuration, le déficit structurel remonte à plus loin, donc plus moyen de garder l'ensemble du personnel.

Patrick Reynier Poète : les réserves ont fondu depuis 10 ans.

19h15 Départ de Patrick Reynier Poète.

Jacques Bouteillon : nous pouvons faire des économies sur le ménage mais il faudrait que la CC prenne des dispositions.

Nicole Delpuech : cette année nous sommes à l'équilibre, si il y a excédent nous ne sommes pas contre revoir notre aide pour LMCT. La CC fait avec ce qu'elle a.

Emmanuel Burlat : une rencontre permettrait de se poser la question sur la culture.

Nicole Delpuech : l'enveloppe culture est supprimée mais avec aide aux activités structurantes (rallye Matheysine, Les Montagn'arts, la Mure du son, les nuits musicales).

Michel Avédikian : il n'est pas de notre propos de mettre en concurrence les associations, nous sommes d'accord pour porter collectivement la demande d'aides supplémentaires.

19h30 arrivée de Joël Pontier

Michel Avédikian : nous présenterons un budget prévisionnel avec un déficit. Soit un apport supplémentaire est possible soit nous sommes dans l'obligation de proposer un licenciement.

Vote du budget (22 présents)

Abstentions : 8

Pour : 14

4. Devenir du poste de direction à l'issue de l'intérim actuel

Nouvelle proposition sur le poste de travail de Jacques Richer.

Jacques Richer : passage de 1,5 à 3 jours de Martine pour l'animation, la gestion courante...

Et 1 jour de direction.

Michel Avédikian : le bureau souhaite un temps complet (multiplicité des tâches, travail étroit avec la politique culture du territoire...)

Joël Pontier : il n'y a pas de solution miracle, le contexte financier et budgétaire est très tendu (perte de l'état de 150k€ en 2015, perte de 300k€ en 2016, puis 450k€ en 2017)

Il y a versement de 132k€ de la part de la CC (transfert de La Mure), c'est devenue une compétence de la CC.

Jacques Richer : le budget demandé pour le poste de direction est de 41.000€ pour une année complète.

Michel Avédikian : nous étions sur un financement 67.000€ à l'époque de la MJC !!

Joël Pontier : il a déjà dit son attention particulière pour la culture sur le territoire, mais il y a des contraintes incompressibles. Nous essayons de vous donner satisfaction. Il souhaite que nous ne soyons pas oubliés sur le projet énergie et territoire.

Nous sommes dans la rigueur financière avec une maîtrise fiscale, une réduction des frais de fonctionnement et une recherche de recettes supplémentaires. La culture a un budget couteux.

Catherine Veth : il y a une perte d'aide suite au départ de Nadège,

Michel Avédikian : on ne demande pas plus mais un poste à plein temps, la dépense était supérieure quand Nadège était présente.

Joël Pontier : nous ne pouvons pas décider ce soir il faut en parler avec l'exécutif et le conseil communautaire (réunion en Juin du conseil communautaire).

Emmanuel Burlat : en 2013 la subvention a été de 100k€ soit un total de 168K€ avec le salaire de direction. Nous demandons un poste à plein temps à 50.000€.

Joël Pontier : Nous avons des mauvaises nouvelles des versements de l'état.

Il en parlera mercredi à l'exécutif.

Jean-Luc Matheron : le message que l'on veut faire passer : le déficit structurel et le poste de direction de 80% que l'on souhaite à 100%, si le déficit s'avère exact le territoire peut se retrouver sans notre structure.

Joël Pontier : le territoire ne meurt pas si le ciné théâtre n'existe plus. Avez-vous fait des économies de dépenses ?

Jacques Richer : nous sommes à une réduction des dépenses d'environ 10%.

Michel Avédikian : rappelle le projet déposé par Jacques Richer.

Aurons-nous une réponse d'ici l'AG ?

Joël Pontier : nous avons 2 exécutifs avant le conseil communautaire. Vous demandiez 80% et maintenant 100%.

Michel Avédikian : Oui, nous n'avions pas eu le temps de mettre au point le document remis par Jacques Richer. Nous étions jusqu'à présent sur un poste à 100%.

Emmanuel Burlat : si le poste passe à 4 jours ce serait une baisse de 20% pour nous.

5. Préparation de l'Assemblée Générale du mercredi 24 juin.

La Batucada de La Roizone viendra pour l'AG

6. Divers

Patrick Ballot
Secrétaire